

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 88 (1962)
Heft: 8: S.I.A. - centenaire de la section neuchâteloise

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 23.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

- 15 h. 15 - 15 h. 30 Discussion.
 15 h. 30 - 15 h. 45 *Ch. Schaefer*, chef de section du Laboratoire de recherches hydrauliques et de mécanique des sols de l'EPF (VAWE) : « Du cas général au cas particulier en géotechnique routière ».
 15 h. 45 - 16 h. 15 *R. Wullmann*, collaborateur du Vawe : « Expériences faites lors de constructions de routes en sols à faible résistance aux glissements. Exemple d'Herzgiswil ».
 16 h. 15 - 16 h. 30 *F. Jaecklin*, collaborateur du VAWE : « Le remblai d'essai d'Oerlingen (canton de Zurich), route nationale n° 4 ».
 16 h. 45 - 17 h. 30 *W. Pfiffner*, ingénieur cantonal, Saint-Gall : « Expériences faites lors de la construction d'une route nationale sur terrains compressibles dans la région de Sargans ».
 17 h. 30 - 18 h. 15 *D^r A. von Moos*, P.D., géologue, Zurich : « Données relatives à un remblai d'essai sur mauvais sol. »
 Synthèse des divers exposés de la journée.
 18 h. 15 - 18 h. 30 Discussion.
 18 h. 45 - 19 h. 30 Assemblée générale statutaire de la Société.

SAMEDI 5 MAI

- 7 h. 30 - 16 h. Excursion et visite d'ouvrages, de travaux et chantiers sur le parcours Zurich - Eglisau - Neuhausen - Winterthur - Kloten - Zurich ou Zurich - Horgen - Richterswil - Adliswil - Zurich.

Tous renseignements peuvent être obtenus auprès du Secrétariat de la société, Gloristrasse 39, Zurich 7.

SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES

Assemblée générale extraordinaire

27 et 28 avril 1962, à Neuchâtel

Le Comité central de la SIA a convoqué une assemblée générale extraordinaire de la Société pour l'examen d'une révision partielle des statuts et de la révision du Code d'honneur.

La section de Neuchâtel s'est fait un plaisir d'inviter les membres de la SIA à tenir cette assemblée à Neuchâtel, à l'occasion du centenaire de cette section.

Le programme des manifestations est le suivant :

VENDREDI 27 AVRIL

- 11 h. Assemblée des délégués à l'Aula de l'Université, selon invitation spéciale du Comité central aux délégués.
 13 h. Déjeuner au Palais du Peyrou.
 15 h. Suite de l'assemblée des délégués.
 17 h. 30 Vin d'honneur offert par le Conseil d'Etat du canton de Neuchâtel, au Château de Neuchâtel, Salle des Chevaliers.
 19 h. 30 Embarquement sur le bateau de promenade *Neuchâtel*. Repas servi à bord.

SAMEDI 28 AVRIL

- 11 h. Assemblée générale extraordinaire, à l'Aula de à env. l'Université.
 12 h. 30 *Ordre du jour* :
 1. Procès-verbal de la 67^e assemblée générale du 25 juin 1961, à Winterthur.
 2. Propositions de l'assemblée des délégués :
 a) Révision partielle des statuts.
 b) Révision du Code d'honneur.
 3. Divers.

- 16 h. Ouverture des manifestations du centenaire de la section de Neuchâtel à l'Aula de l'Université. Allocution de bienvenue de M. Sydney de Coulon, D^r h.c., président du Comité d'honneur. Salutations de M. Jean-Louis Leuba, professeur, recteur de l'Université.
 Conférence de M. Eric Choisy, D^r h.c. : « Le progrès technique, force de l'Occident ».
 Remise d'une adresse à la Section par M. André Rivoire, président central.
 17 h. 30 Inauguration officielle de l'Exposition. Vin d'honneur à l'Hôtel de Ville, offert par le Conseil communal de la Ville de Neuchâtel.
 19 h. 30 Repas au Château de Boudry.
 Allocution de M. Paul-Eddy Martenet, conseiller communal.
 Allocution de M. André Rivoire, président de la SIA.
 Soirée récréative.

DIMANCHE 29 AVRIL

- 12 h. Apéritif et repas, Hôtel Rousseau, La Neuveville. Allocution de M. Pierre-Auguste Leuba.
 Dislocation.

La section de Neuchâtel invite les participants à visiter l'exposition qu'elle organise à l'occasion de son centenaire, dans le péristyle de l'Hôtel de Ville.

CARNET DES CONCOURS

Concours de projets pour la construction d'une salle de manifestations et d'un théâtre à Neuchâtel

Jugement du jury

Le jury chargé d'examiner les projets présentés à la suite du concours organisé par le Syndicat d'initiative pour la construction d'un palais des Manifestations à Neuchâtel, « PALMA », a décerné les prix suivants :

- 1^{er} prix, 5800 fr., à M. *Pierre Zoelly*, architecte AIA, SIA, Zurich.
 2^e prix, 5600 fr., à MM. *Ellenberger, Gerber, Gindre*, architectes SIA, Genève-Paris.
 3^e prix, 5400 fr., à MM. *Marc Funk et H. U. Fuhri-mann*, architectes ETH, SIA, Baden.
 4^e prix, 5200 fr., à M. *Dolf Schnebli*, architecte SIA, Agno.
 5^e prix, 4000 fr., à M. *Joachim Naef*, du bureau *J. Naef et E. Studer*, architectes, Zurich.
 6^e prix, 2200 fr., à MM. *Gérard Chatelain, François Martin et Jacques Olivet*, architectes SIA, Genève.
 7^e prix, 1800 fr., à MM. *François Cuénod*, architecte EAUG, SIA, *Robert Frei et Jacob Hunziker*, architecte EPF, SIA, Genève. Collaborateur : M. *F. Tschumy*, ingénieur de scène, Vevey.

- Achats* : 1. A MM. *Forderer, Otto, Zwimpfer*, architectes, Bâle.
 2. A M. *Hugo Zoller*, architecte ETH, Zollikerberg (ZH).
 3. A M. *Manuel Baud-Bovy*, M^{me} *Nadine Iten* et M. *Jean Iten*, architectes EAUG, Genève et Carouge.
 4. A M. et M^{me} *F. Andry-Giauque*, architectes, Bienne-Gléresse.

Le jury était composé de MM. Jean-Pierre Porchat, président de PALMA ; Philippe Mayor, président de la Ville de Neuchâtel ; Fernand Martin, conseiller communal, Ville de Neuchâtel ; Henry Schaeffer, vice-président de PALMA ; Edmond Calame, architecte SIA, Neuchâtel ; Rudolf Christ, architecte SIA, BSA, Bâle ; Albert Cingria, architecte SIA, FAS, Genève ; Ernst Gisel, architecte SIA, BSA, Zurich ; Arthur Lozeron, architecte SIA, FAS, Genève.

Prix Nessim Habif

Ouverture

Un prix, dont le montant s'élèvera cette année à 5000 NF, vient d'être fondé par la Société des ingénieurs Arts et métiers, en exécution des dispositions d'un legs fait par M. Nessim Habif, ancien élève de cette école.

Il a pour objet de récompenser tous les deux ans un ingénieur qui, sur le plan mondial, aura contribué sensiblement, par ses inventions, au progrès de l'industrie.

La première attribution de ce prix sera faite à la fin de l'année 1962.

Les candidatures, accompagnées de tous les renseignements permettant d'apprécier la valeur des travaux présentés, devront parvenir avant le 31 mai 1962, à la Société des ingénieurs Arts et métiers, 9 bis, avenue d'Iéna, Paris (16^e).

STS

SCHWEIZER. TECHNISCHE STELLENVERMITTLUNG
SERVICE TECHNIQUE SUISSE DE PLACEMENT
SERVIZIO TECNICO SVIZZERO DI COLLOCAMENTO
SWISS TECHNICAL SERVICE OF EMPLOYMENT

ZÜRICH, Lutherstrasse 14 (près Stauffacherplatz)

Tél. (051) 23 54 26 — Télégr. STSINGENIEUR ZÜRICH

Gratuit pour les employeurs. — Fr. 3.— d'inscription (valable pour 3 mois) pour ceux qui cherchent un emploi. Ces derniers sont priés de bien vouloir demander la formule d'inscription au S.T.S. Il n'est transmis d'offres et de renseignements concernant les emplois publiés qu'aux personnes inscrites au S.T.S.

Emplois vacants

Sections du bâtiment et du génie civil

176. Dessinateur en bâtiment, connaissant si possible la construction en bois. Bureau d'architecture d'une entreprise. Environs de Berne.

178. Ingénieur ou technicien en génie civil, comme conducteur de travaux, pour diriger travaux de coffrages, ferrailages et bétonnages de deux grands ponts. Français ou anglais. Entreprise. Iran.

180. Dessinateur en béton armé, ayant quelque expérience. Bureau d'ingénieur. Environs de Zurich.

182. Ingénieur civil, avec trois à cinq ans de pratique (bureaux d'études et chantiers), bon staticien (calculs de structures), essais de contrôle et interprétation des résultats obtenus sur pièces fabriquées en série et mise au point en usine ou au chantier d'éléments de construction préfabriqués en béton et béton précontraint. Entrée à convenir. Place stable. Bureau d'ingénieur et entreprise. Paris.

184. Architecte, technicien en bâtiment ou dessinateur qualifié, pour bureau et chantier. Bureau d'architecture. Canton de Saint-Gall.

186. Ingénieur civil ou technicien, bon staticien (constructions en béton armé et acier). Bureau d'ingénieur. Neuchâtel.

188. Dessinateur en bâtiment, pour projets et réalisation de postes d'essence. Importante société commerciale. Zurich.

190. Technicien en béton armé, bon staticien. En outre : dessinateur en béton armé, ayant quelque pratique. Bureau d'ingénieur. Zurich.

192. Jeune dessinateur en bâtiment, ayant quelque pratique, pour bureau et chantier. Bureau d'architecture. Zurich.

194. Dessinateur en béton armé ou en génie civil, expérimenté. Bureau d'ingénieur. Zurich.

196. Ingénieurs civils, techniciens et dessinateurs ayant terminé études ou apprentissages, débutants ou expérimentés, pour travaux de génie civil. Service des travaux publics d'une administration cantonale. Suisse orientale.

198. Technicien en bâtiment ou dessinateur, pour bureau et chantier. Bureau d'architecture. Ville des bords du lac de Constance.

Sont pourvus les numéros, de 1960 : 740, 744, 758, 760, 764, 766, 770, 774, 776, 778, 780, 782, 830 ; de 1961 : 198, 290, 354, 370, 450, 624, 634.

Section industrielle

85. Aide de laboratoire-chimiste, ayant quelques années de pratique. Institut scientifique. Zurich.

87. Technicien mécanicien, connaissant le service de réparation et d'entretien des machines d'entreprise et du

matériel d'installations de chantiers, comme chef d'atelier. Capable de diriger personnel indigène. Français ou anglais. Téhéran (Iran).

89. Technicien mécanicien, connaissant la construction mécanique générale ou celle des bateaux, pour une entreprise suisse de navigation en Suisse et à l'étranger. Connaissance d'anglais désirée. Genève.

91. Technicien sanitaire, de langue française ou sachant bien le français et ayant quelques années de pratique. Entrée à convenir, situation stable. Bureau d'ingénieur. Suisse romande.

93. Ingénieur mécanicien, désireux de faire un stage de un ou deux ans aux Etats-Unis dans une maison spécialisée en climatisation, chauffage et ventilation. Succursale suisse à Lausanne.

Sont pourvus les numéros, de 1961 : 75, 101, 119, 213.

Rédaction : D. BONNARD, ingénieur.

DOCUMENTATION GÉNÉRALE

(Voir page 17 des annonces)

INFORMATIONS DIVERSES

La maçonnerie DURISOL

(Voir photographie page couverture)

Ses principaux avantages et particularités

La maçonnerie DURISOL remplit d'une façon idéale les principales fonctions d'une paroi extérieure : force portante, protection contre les intempéries et le bruit, isolations thermique et phonique. Elle se différencie des autres genres de maçonnerie avant tout par la très nette séparation des fonctions statiques et isolantes. Par conséquent, on peut dimensionner la force portante indépendamment de l'isolation, ou vice versa.

Les plots-creux DURISOL ne sont pas portants. Ils ne servent que d'éléments de coffrage au cours de la construction. Les alvéoles sont remplies de béton et, grâce aux liaisons diagonales, on obtient une sorte de grillage en béton. Ce dernier est donc l'élément porteur et, par le dosage en ciment, il peut être adapté facilement aux surcharges existantes. La force portante peut aussi être réglée par l'utilisation de plots de différentes épaisseurs dont les alvéoles sont toujours proportionnelles à l'épaisseur totale de la maçonnerie.

Sur une construction finie, la matière DURISOL joue le rôle d'isolant thermique. Pour des maisons d'habitation situées dans des régions à climat modéré, on utilisera le plot de 20 cm d'épaisseur, dont le pouvoir isolant correspond à celui d'une maçonnerie en brique d'environ 36 cm d'épaisseur. Dans des régions plus froides ou en altitude, on utilisera de préférence le plot de 25 cm, correspondant environ à une brique de 45 cm d'épaisseur.

Du point de vue statique, la maçonnerie de 20 cm est suffisante pour des maisons d'habitation jusqu'à trois étages ; à partir de quatre étages, on utilisera les plots de 25 et 30 cm, tout selon la hauteur totale et les surcharges.

Du point de vue thermique, ce système a non seulement l'avantage d'avoir un plus grand pouvoir d'isolation par rapport à d'autres systèmes de construction, mais aussi celui que la transmission thermique reste toujours constante lors des intempéries.

Il y a également lieu de faire remarquer que les frais de chauffage sont considérablement réduits avec des constructions en DURISOL.

En un laps de temps relativement court, ce sont environ 5000 constructions en DURISOL qui ont été réalisées en Suisse, en particulier en altitude, dans les froides régions du Jura et dans les Alpes, où les changements brusques de température sont fréquents. Toutes ces constructions, érigées à diverses fins, mais spécialement pour des maisons d'habitation, se sont avérées à tout point de vue irréprochables.